

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 23 juin 2025

18 h 30

Centre des Congrès d'Epinal
Salle de Conférence
7, avenue de Saint-Dié - 88000 EPINAL

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 14 avril 2025.

- **Information concernant les travaux d'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde**

1 - Communication de décisions

1/1 - Décisions du Président

En vertu de la délibération prise par le Conseil Communautaire du 16 juillet 2020, autorisant Monsieur le Président à traiter les affaires prises conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à :

⇒ **A l'établissement ou renouvellement de ligne de trésorerie :**

Avec ARKEA pour le renouvellement d'une ligne de trésorerie d'un montant de 1.500.000 € avec un taux ESTER FLOORE + de 0,91 %.

- Avec la Caisse d'Epargne Grand Est Europe pour le renouvellement d'une ligne de trésorerie d'un montant de 1.000.000 € avec un taux ESTER FLOORE + de 0,65 %.

⇒ **A l'établissement de marchés :**

- Avec la Société VALENCE pour les travaux de maçonnerie pour la création d'un local de stockage sur le complexe sportif Pierre Prétot à Uxegney pour un montant de 15.287,49 € HT.

- Avec l'ORGANISME INDEPENDANT POUR LE RECYCLAGE AGRICOLE DES DECHETS pour une convention d'encadrement du recyclage agricole des boues de station d'épuration urbaines pour un montant de 3.955 € HT pour l'année 2025.

- Avec les Sociétés EST MULTICOPIE, B2F SYSTEM, COPRONET, FROID CLIM SERVICE, GARANTEL, LTBO et SCHINDLER pour la reprise de divers contrats en cours (maintenance, télésurveillance, service de téléphonie...) à la Pépinière et Hôtel d'Entreprises de Reffye à Epinal pour un montant total de 8.098,56 € HT.

- Avec la Société VALENCE pour des travaux de charpente et de couverture pour l'extension des vestiaires pour la création de douches sur le complexe sportif Marius Becker à Xertigny pour un montant de 9.537,25 € HT.

- Avec les entreprises TDE TRAVAUX PUBLICS et BIENAIME-ROY pour des avenants aux marchés de travaux d'aménagement de la base de loisirs de La Chapelle aux Bois pour un montant en plus-value de + 6.970,93 € HT portant le nouveau montant total du marché à 118.996,74 € HT.

- Avec la Société INTERSTIS pour le renouvellement du contrat d'abonnement pour un montant de 6.200 € HT.

- Avec la SEM TERR'ENR pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la pose de panneaux photovoltaïques sur le nouvel Auditorium de la Louvière à Epinal pour un montant de 4.192 € HT.

- Avec l'entreprise PEDUZZI pour des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement secteur Centre Bourg à Châtel sur Moselle pour un montant de 943.146,45 € HT

- Avec les Associations ACTIONS et JEUNESSE ET CULTURES pour l'entretien des espaces verts de la Véloroute Voie Bleue pour un montant total de 8.950 € HT.

- Avec la Société OR PLATINE pour l'achat d'un logiciel informatique de gestion pour les salles culturelles et la logistique du parc matériel du pôle culture de la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour un montant de 2.279 € HT.

- Avec la Société LTBO pour le changement du variateur et de la bobine de frein de l'ascenseur du Pôle Petite Enfance à Epinal pour un montant de 6.198 € HT.

- Avec la Société EPURE INGENIERIE pour la réalisation d'une étude des différents types de contrats pouvant être mis en œuvre dans le cadre du futur renouvellement du contrat d'exploitation des installations thermiques pour un montant de 8.525 € HT.

- Avec la Société Suez pour le renouvellement des télégestions de compteurs de sectorisation de l'Avière d'un montant de 11.312,72 € HT.

- Avec la Société TDE TRAVAUX PUBLICS pour des travaux complémentaires pour un branchement assainissement à Morville d'un montant de 10.213,16 € HT.

- Avec les entreprises ZOZIK PERE ET FILS, COUVAL, AFONSO, ETS JEAN GERARD, VOSGES PLATRERIE, OVA, CARRELAGES ET DECO et MENUISERIE JOLY pour les travaux de réhabilitation du complexe sportif Sayer à Thaon les Vosges (lots n° 1 à 8) pour un montant total de 315.592,25 € HT.

- Avec la Société INEO pour la fourniture et la pose de blocs autonomes d'éclairage de sécurité au Pôle Petite Enfance à Epinal pour un montant de 4.920,15 € HT.

- Avec la Société TRB pour la mise à niveau et la fourniture de tampons assainissement à Arches pour un montant de 12.600 € HT.
- Avec la Société COLAS pour la création d'un chemin d'accès aux mats d'éclairage du stade Les Charmottes à Charmes pour un montant de 16.848 € HT.
- Avec la Société MC AMENAGEMENT pour des travaux de remplacement du platelage de la passerelle de l'île sous la Gosse à Epinal pour un montant total de 5.580 € HT.
- Avec LA LIBRAIRIE QUAI DES MOTS pour l'acquisition de livres imprimés adultes pour la Médiathèque de Golbey pour un montant maximum de 45.000 € HT.
- Avec LA LIBRAIRIE AU MOULIN DES LETTRES pour l'acquisition de livres imprimés jeunesse pour la Médiathèque de Golbey pour un montant maximum de 24.000 € HT.
- Avec LA LIBRAIRIE L'OCTOPUS pour l'acquisition de bandes dessinées imprimées pour la Médiathèque de Golbey pour un montant maximum de 5.500 € HT.
- Avec LA LIBRAIRIE L'OCTOPUS pour l'acquisition de mangas imprimés pour la Médiathèque de Golbey pour un montant maximum de 3.500 € HT.
- Avec la Société S. POIROT pour des travaux de reprise d'étanchéité sur la toiture du Centre des Congrès à Epinal pour un montant de 5.300 € HT.
- Avec la Société OXYGEN OUVERTURES pour la fourniture et la pose de pare-pluie au stade Marius Becker à Xertigny pour un montant de 18.333,33 € HT.
- Avec LA COMPAGNIE CALLICARPA et FRANCOIS THUILLIER pour des classes de maître de danse et un concert dans le cadre de la saison artistique du Conservatoire Gautier-d'Epinal pour un montant total de 1.203,86 €.
- Avec la Société ETS TOUSSAINT pour la fourniture et la pose d'un coffret électrique à la piscine de Charmes pour un montant de 4.866 € HT.
- Avec la Société RDM VIDEO pour la fourniture de DVD pour la Bibliothèque Multimédia Intercommunale et son réseau de lecture publique pour un montant maximum annuel de 39.000 € HT.
- Avec la Société RDM VIDEO pour la fourniture de CD pour la Bibliothèque Multimédia Intercommunale et son réseau de Médiathèques pour un montant maximum annuel de 12.000 € HT.
- Avec le SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES VOSGES pour la mise à disposition de 3 personnels pour la surveillance de baignade du plan d'eau de Thaon les Vosges du 5 juillet au 31 août 2025 pour un montant total journalier de 399 €.
- Avec le groupement ACERE-INGAÏA-BIESSE pour l'étude de l'aménagement de la base de loisirs de La Chapelle aux Bois pour un montant en plus-value de + 26.854,10 € HT portant le nouveau montant du marché à 76.201 € HT.

- Avec la Société COLAS pour des travaux préparatoires au chemisage du réseau assainissement rue de Lorraine à Thaon-les-Vosges d'un montant de 10.650 € HT.
- Avec la Société BOUGEL PAYSAGES pour des travaux de raccordement au réseau unitaire du centre équestre L'Equ'Crin d'Olima à Chantraine pour un montant de 23.322 € HT.
- Avec la Société CHROMATIC PEINTURES pour la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur de la maison du gardien du stade de la Colombière à Epinal pour un montant de 20.874,93 € HT.
- Avec la Société TRAIT D'ESPRIT pour le démontage d'un hangar situé à Vincey et son remontage sur le site de l'Hôtel Innovation Bois pour un montant de 3.200 € HT.
- Avec l'entreprise ETANDEX pour les travaux de réhabilitation du complexe sportif Sayer à Thaon les Vosges (lot n° 11) pour un montant de 105.499 € HT.
- Avec l'entreprise YACHTING DISTRIBUTION pour l'achat de 2 pédalos et d'un pont flottant la Base Natur'O à Epinal pour un montant de 5.842,50 € HT.
- Avec l'entreprise SCHWEITZER pour l'achat et la pose d'une porte métallique pour la sortie de secours de la Patinoire Intercommunale d'Epinal pour un montant de 5.032 € HT.
- Avec l'entreprise MEGATEK pour l'achat de 8 plots de départ au Bassin Olympique d'Epinal pour un montant de 31.156 € HT.
- Avec l'entreprise RAY pour des travaux de création d'un réseau d'eaux usées et de mise en place d'un système séparatif allée des Fauvettes à Deyvillers pour un montant de 141.663 € HT.
- Avec le CABINET D'ARCHITECTURE BOUILLON BOUTHIER pour la mise en conformité de l'accessibilité et d'efficacité énergétique du gymnase Maurice Barrès à Charmes pour un montant de 14.805 € HT.
- Avec l'ASSOCIATION SAUVETAGE SECOURISME DEODATIEN pour la mise en place du dispositif prévisionnel de secours lors du feu d'artifice de Bouzey le samedi 30 août 2025 pour un montant de 1.400 € HT.
- Avec la Société AFONSO pour la mise en sécurité des armoires électriques de l'aire d'accueil des citoyens français itinérants de Razimont à Epinal pour un montant de 4.793,52 € HT.
- Avec LE CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DES VOSGES pour le traitement des archives de la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour un montant de 8.343 € TTC.
- Avec la Société SUEZ pour la modification de l'arrivée du poste de refoulement à Jeuxey pour un montant de 8.482 € HT.

- Avec la Société EPURE INGENIERIE pour la réalisation d'une étude des optimisations énergétiques à la Piscine Roger Goujon d'Epinal pour un montant de 4.750 € HT.

- Avec la Société LTBO pour la fourniture et la pose de la porte de garage de la Maison de l'Habitat et du Territoire à Epinal pour un montant de 8.978 € HT.

⇒ A la conclusion et à la révision du louage de choses :

- Pour une convention d'occupation précaire pour un local situé à l'Hôtel d'Entreprises - Parc d'activités de Reffye à Epinal au profit de la Société ORA AUDIOLIGHT pour une durée d'un mois pour un montant mensuel de 2.200,05 € HT.

- Pour une convention d'occupation de sols, à titre gratuit, d'une surface située 9 allée des Chênes à Epinal, pour une durée d'un an au profit de la Société « Les constructeurs du bois ».

- Pour la mise à disposition, à titre gratuit, de la Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale à Golbey afin d'y exposer des œuvres réalisées par des assistants maternels du Relais Petite Enfance.

- Pour le prêt, à titre gratuit, de draisienne de la Communauté d'Agglomération d'Epinal à l'école primaire Gohypré de Thaon les Vosges.

- Pour un bail de courte durée pour un local, situé 9 rue du Colonel Demange à Golbey, au profit de la Société CYCLE ME pour une durée de deux ans pour un loyer mensuel de 450 € HT.

- Pour un bail de courte durée pour un local, situé 9 rue du Colonel Demange à Golbey, au profit de la Société CYCLE SOLUTIONS pour une durée de deux ans pour un loyer mensuel de 330 € HT.

- Pour un bail commercial pour un atelier et des bureaux, situés 11 allée des Chênes à Epinal, au profit de la Société VITRY STEVEN pour une durée de neuf ans pour un loyer mensuel de 2.000 € HT.

- Pour une convention d'occupation précaire, à titre gratuit, pour un local situé à la Pépinière d'Entreprises - Parc d'activités de Reffye à Epinal au profit de la Ligue de l'Enseignement pour un forfait mensuel de 346,33 € HT pour les charges.

- Pour une convention d'occupation précaire pour un local situé à la Pépinière d'Entreprises - Parc d'activités de Reffye à Epinal au profit de la Société KRETAPUB pour une durée de 23 mois pour un loyer mensuel de 404,97 € HT.

- Pour la mise à disposition, à titre gratuit, d'une salle du Conservatoire Gautier-d'Epinal au profit de l'association « Le Chœur des Maîtres Chanteurs ».

- Pour une convention de mise à disposition par le Conseil Départemental des Vosges, à titre gratuit, de l'exposition « La cabane à coucou ».

⇒ A la création et modification de régies :

- Pour la modification de la régie de recettes des salles culturelles visant à modifier le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver.

- Pour la création de sous-régie de recettes du service Natur'O Vélo des sites de Xertigny et Bouzey.

⇒ A la sollicitation de subventions :

- Auprès de la Région pour l'étude de faisabilité en vue de la pose de panneaux photovoltaïque sur l'Auditorium de la Louvière à Epinal.

- Auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges pour des séances de yoga et de relaxation, pour favoriser la confiance en soi, la souplesse et l'équilibre, proposées aux enfants du Relais Petite Enfance périphérique (secteur Charmes / La Vôge les Bains / Thaon les Vosges / Xertigny).

- Auprès du Département des Vosges, de la Région Grand Est, de l'Etat, de l'Agence Nationale du Sport, des fédérations sportives, des aides européennes et des agences de l'Eau pour des travaux de mise en accessibilité et de réhabilitation des vestiaires de la Piscine Germain Creuse.

⇒ A ester en justice :

- De confier à Maître Pierre-André BABEL la défense des intérêts de la Communauté d'Agglomération d'Epinal dans le cadre d'un recours en référé relatif à l'effondrement d'une résidence d'habitation à Golbey.

⇒ A l'adhésion et renouvellement d'adhésion à des associations :

- Auprès des associations INTERBIBLY, Association des Utilisateurs des Logiciels Archimède et Comité Français du Bouclier Bleu pour un montant total de 530 € pour l'année 2025.

- Auprès de l'association Orchestre à l'Ecole pour un montant de 100 € pour l'année 2025.

⇒ Décision budgétaire modificative :

- A été procédé sur l'exercice 2025, sur le budget général, à des virements de crédits entre chapitres budgétaires, dont les dépenses et les recettes s'auto-équilibrent, comme le permet l'instruction budgétaire M57.

1/2 - Décisions du Bureau

En vertu de la délibération prise par le Conseil Communautaire du 16 juillet 2020, autorisant le Bureau à traiter les affaires prises conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à :

⇒ En matière d'affaires générales :

- Le Bureau Communautaire a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer, avec la Société ENGIE-COFELY, l'avenant n° 18 au marché d'exploitation des installations thermiques et aérauliques des bâtiments intercommunaux de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

⇒ En matière de marchés publics :

- Le Bureau Communautaire a approuvé le marché de fouilles archéologiques préventives relatives au projet de réhabilitation du réseau d'assainissement du Centre Bourg de Châtel sur Moselle.

⇒ En matière d'affaires financières :

- Le Bureau Communautaire a approuvé l'octroi de deux demandes de garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Épinal :

- Pour un prêt destiné au financement de l'opération acquisition-amélioration de 2 logements situés 9, avenue André Demazure à La Vôge les Bains ;
- Pour un prêt destiné à une opération de réhabilitation de 6 logements situés 29 à 59 rue Viviani à Epinal.

⇒ En matière de développement économique :

- Le Bureau Communautaire a approuvé la convention d'objectifs pour l'exercice 2025 fixant les modalités de versement d'une subvention d'un montant de 25.000 € au profit de l'Association Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée 88.

⇒ En matière d'acquisitions et cessions de terrains et bâtiments, le Bureau Communautaire a approuvé :

- Le complément de l'acquisition de l'immeuble cadastré section AC numéro 606 à EPINAL, par la section AC numéro 605, pour une contenance d'environ 31 m², appartenant à la Société dénommée « HB.JPM », formant un tout indissociable avec la parcelle cadastrée Commune d'Epinal, section AC numéro 606.

- L'acquisition d'une parcelle cadastrée section BS numéro 249, d'une surface de 223 m² située sur la Zone de La Voivre à Epinal appartenant à la Ville d'Epinal.

- La cession des parcelles cadastrées section BC n° 300, BE n° 430, BE n° 433 et BE n° 435 d'une surface d'environ 16.191 m², situées Zone de Maximont à Golbey, au profit de la Société dénommée « SAS AMENAGEMENT GOLBEY BOVIDUC ».

- L'apport communautaire des parcelles cadastrées section AE numéros 207 et 208 situées Uxegney au profit de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et a approuvé la signature d'un état descriptif de division et d'une convention d'occupation du domaine public au profit de la Société TENGO 7.

- L'acquisition d'une parcelle de terrain cadastrée section 0A numéros 553p et 798p d'une superficie d'environ 12.170 m² située à Essegney, auprès de la Société dénommée « SOCIETE CIVILE DE LA CROIX DE DAMAS ».

⇒ **En matière de subventions :**

- Le Bureau Communautaire a approuvé la demande de subvention au titre du Fonds Vert pour le financement en ingénierie des 2 postes de chargé de mission Reconquête du Bâti en Milieu Rural.

AFFAIRES GÉNÉRALES

2 - Modification de l'intérêt communautaire

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la modification de l'intérêt Communautaire visant à intégrer la Médiathèque de Vincey et le co-financement de la requalification de copropriété dans le cas d'un plan de sauvegarde et/ou d'une procédure de carence initiés par la Commune.

3 - Désignation de représentants

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la désignation d'un représentant titulaire appelé à siéger au sein du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales.

4 - Contractualisation 2025

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver l'annexe au contrat de territoire 2023/2027 entre le Département des Vosges et la Communauté d'Agglomération d'Epinal dans le cadre du plan Vosges Ambitions listant les projets pré-éligibles au fonds de développement pour l'année 2025.

5 - Société d'Equipeement du Bassin Lorrain Grand Est

Le Conseil Communautaire est appelé à prendre acte du rapport de gestion et d'activités de la SEBL Grand Est dont la Communauté d'Agglomération d'Epinal est actionnaire.

6 - SEM Palace Epinal

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver le versement d'une subvention d'un montant de 5.000 € à la SEM Palace Epinal pour la modernisation de l'espace de convivialité du Ciné Palace d'Epinal dans le cadre de l'extension du complexe cinématographique et de la rénovation des espaces d'accueil.

AFFAIRES FINANCIÈRES

7 - Décisions modificatives

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver les décisions modificatives au budget général et budgets annexes Scènes Vosges, Transports, Locations Commerciales et Assainissement.

8 - Tarifs de produits dérivés « Base Natur'O »

Le Conseil Communautaire est appelé à fixer les tarifs de prix de vente de produits dérivés « Base Natur'O ».

9 - Attribution de fonds de concours

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver le versement de fonds de concours au profit des Communes suivantes :

- 9/1 et 9/2 - Commune de Chaumousey (2 dossiers) ;
- 9/3 - Commune de Dignonville ;
- 9/4 - Commune de Dompierre (régularisation) ;
- 9/5 - Commune de Hergugney ;
- 9/6 - Commune de Longchamp ;
- 9/7 et 9/8 - Commune de Mazeley (2 dossiers) ;
- 9/9 - Commune de Montmotier (régularisation) ;
- 9/10 - Commune de Moriville (complément) ;
- 9/11 - Commune de Renauvoid ;
- 9/12 - Commune de Rugney ;
- 9/13 - Commune de Trémonzey ;
- 9/14 - Commune de Uzemain ;
- 9/15 - Commune de Vaxoncourt (régularisation).

10 - Régularisation de financement de l'opération d'investissement pour des travaux de rénovation thermique - Xertithèque de Xertigny

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver, avec la Commune de Xertigny, le co-financement de l'opération d'investissement relatif à des travaux de rénovation thermique du bâtiment de la salle des fêtes et de la Médiathèque de Xertigny pour un montant de 69.198,76 €.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

11 - Aides Economiques

11/1 - Aide économique au profit de la SARL OUFTEI KITCHEN

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver le versement d'une aide au titre du dispositif « Accompagnement des Commerces en centralité Rurale » ((ACCOR) à hauteur d'un montant de 7.815 € correspondant à un taux de 25 % sur une base de dépense éligible de 31.263 € HT au profit de la SARL OUFTEI KITCHEN sise à XERTIGNY.

11/2 - Aide économique au profit de la SARL FLEUR DE THYM

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver le versement d'une aide à l'investissement productif d'un montant de 1.760 € correspondant à un taux de 10 % sur une base de dépense éligible de 17.600 € HT, ainsi que le versement d'une aide à la location d'un montant de 200 €/mois pour une période maximum de 23 mois, correspondant à un taux de 20 % sur une base de dépense éligible de 1.000 € HT/mois au profit de la SARL FLEUR DE THYM sise à THAON-LES-VOSGES.

11/3 - Aide économique au profit de la SAS STWM

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver versement d'une aide d'une aide à l'investissement productif d'un montant de 8.040 € correspondant à un taux de 12 % sur une base de dépense éligible de 67.000 € HT au profit de la SAS STWM sise à THAON-LES-VOSGES.

11/4 - Aide économique au profit de la CROUSTILLANCE

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver versement d'une aide à l'investissement productif d'un montant de 202.000 € correspondant à un taux de 13 % sur une base de dépense éligible de 17.800 € HT au profit de la CROUSTILLANCE sise à CHATEL-SUR-MOSELLE.

11/5 - Aide économique REPAIR CAFE

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver le versement d'une aide incitative à la structuration et à la mise en réseau des repair'cafés du territoire d'un montant de 200 € pour l'année 2025, renouvelable 2 ans sur production de bilan aux structures suivantes :

11/5-1 - Association Repair Café Golbey sise à Golbey ;

11/5-2 - Association AG2S pour le Repair Café du Centre Social de la Vierge à Epinal ;

11/5-3 - Association La Meurotte des Crocos sise à Xertigny ;

11/5-4 - Association Secours Catholique sise à Nomexy.

12 - Convention tripartite numérique responsable

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la signature d'une convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération d'Epinal, la ville d'Epinal et l'Association INFOSEL ULIS, pour le réemploi et le recyclage du matériel numérique, ainsi qu'à autoriser le don du matériel informatique dont l'inventaire est annexé à la présente à l'association INFOSEL ULIS sise à MAXEVILLE.

13 - Dispositif OKOTE

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver le versement d'une aide au titre du dispositif OKOTé d'un montant de 5.000 € au profit de l'association LES JARDINS DE COCAGNE sise à THAON-LES-VOSGES, compte-tenu de la mobilisation citoyenne réussie à hauteur de 5.000 € et de la participation d'entreprises réussie à hauteur de 5.000 €, ainsi qu'à lancer une campagne OKOTé 2025-2026 à compter de septembre 2025.

14 - Adhésion à l'association CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT (CEC)

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver l'adhésion de la Communauté d'Agglomération d'Epinal à l'Association CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT, qui vise à accélérer la bascule vers l'économie régénérative et la résilience des territoires et à verser une cotisation de 5.000 € au titre de l'exercice 2025.

15 - Convention avec la SAS EPINAL GOLBEY DEVELOPPEMENT

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la signature d'une convention de quitus de gestion avec la SAS EGD dans le cadre de la reprise de l'activité de gestion de la pépinière et de l'Hôtel d'entreprises de Reffye.

16 - Protocole avec la SEM SEBL GRAND EST pour le parc d'activité du Saut-le-Cerf

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la signature d'un protocole de clôture des comptes avec la SEM SEBL GRAND EST relatif au solde des opérations financières du Parc d'activité du Saut-le-Cerf et à approuver le reversement d'une somme de 286.328,32 € à la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

MOBILITES

17 - Rapport d'activité 2024 du contrat de délégation de service public de voyageurs

Le Conseil Communautaire est appelé à prendre acte de la communication du rapport d'activité 2024 du contrat de délégation de service public de voyageurs transmis par la Société KEOLIS et des résultats d'exploitation du réseau de transport urbain Imagine en 2024.

HABITAT

18 - Rue de Lorraine à Thaon-les-Vosges - Avenant n° 1 à la convention EPFGE

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver l'avenant n°1 à la convention avec l'Etablissement Public Foncier Grand Est relatif à la réhabilitation d'un immeuble situé rue de Lorraine à Thaon-les-Vosges portant sur le report d'un an de l'échéance de la convention initiale, afin de permettre la poursuite d'études.

19 - Rue de Nancy à Epinal - Avenant n° 3 à la convention EPFGE

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver l'avenant n°3 à la convention avec l'Etablissement Public Foncier Grand Est relatif à l'extension du bâtiment « Quai Alpha - Pôle image » situé rue de Nancy/impasse des Blanchisseuses portant sur le report d'un an de l'échéance de la convention initiale, afin de permettre la réalisation d'une étude urbanistique et programmatique.

20 - Filature et teinturerie à Nomexy - Avenant n° 1 à la convention EPFGE

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver l'avenant n°1 à la convention avec l'Etablissement Public Foncier Grand Est relatif à des travaux de désamiantage et de déconstruction des bâtiments de la friche industrielle de l'ancienne filature et teinturerie Boussac à Nomexy portant sur le report de deux ans de l'échéance de la convention initiale afin de permettre à l'Etablissement Public Foncier Grand Est d'assurer, le cas échéant, des travaux de clos-couvert des deux bâtiments sauvegardés situés à l'entrée du site (anciennes conciergerie et chaufferie).

21 - PIG Pacte Territorial - Convention entre les EPCI

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver, dans le cadre de la mise en œuvre du PIG Pacte Territorial France Rénov' des Vosges Centrales 2025-2027, la convention administrative et financière entre la Communauté d'Agglomération d'Epinal, la Communauté de Communes Mirecourt-Dompaire et la Communauté de Communes de la Région de Rambervillers.

22 - Logements vacants - Evolution des aides

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la reconduction du dispositif d'aide à la rénovation des logements vacants dans le cadre du PIG Pacte Territorial France Rénov' 2025-2027.

23 - Matériaux biosourcés - Evolution des aides

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la reconduction du dispositif d'aide à l'emploi d'isolants biosourcés dans le cadre du PIG Pacte Territorial France Renov' 2025-2027.

24 - Programme Local de l'Habitat

Le Conseil Communautaire est appelé à solliciter auprès de l'Etat une prorogation d'un an du Programme Local de l'Habitat et de s'engager à élaborer le prochain programme pour la période 2027-2032.

25 - Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)

Le Conseil Communautaire est appelé à prendre acte du projet de SRADDET modifié (loi d'orientation des mobilités et loi climat et résilience), arrêté par la Région Grand Est en décembre 2024.

26 - Reconquête du Bâti en Milieu Rural

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver le nouveau projet de convention intégrant de nouvelles modalités techniques et financières pour accompagner les communes dans la Reconquête du Bâti en Milieu Rural.

DEVELOPPEMENT DURABLE

27 - SEM TERR'ENR - Société QAIR

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la création d'une société commune avec la société QAIR pour porter un projet agrivoltaïque à Xertigny et à approuver une prise de capital de la SEM TERR'ENR dans la-dite société à hauteur de 49 %.

28 - SEM TERR'ENR - SCIC Bains d'Energie

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver une prise de capital de la SEM TERR'ENR au sein de la SCIC Bains d'Energie pour un montant de 5.000 €, représentant 9 % du capital de la société.

EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

29 - Mise en place d'un service de cinéma itinérant

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la mise en place du principe d'un service de cinéma itinérant.

30 - Convention de coopération numérique 2025-2029

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la convention de coopération numérique 2025/2029 entre les bibliothèques et à autoriser Monsieur le Président à signer la convention correspondante.

31 - Réseau de Lecture Publique - Conventions de dons patrimoniaux - Communauté d'Agglomération de Saint-Dié

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver l'accord de cession à titre gratuit de périodiques patrimoniaux possédés en double exemplaire par la bmi d'Épinal à la Médiathèque La Boussole de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

32 - Réseau de Lecture Publique - Conventions de dons patrimoniaux - Société d'Émulation des Vosges

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver l'accord de cession à titre gratuit d'exemplaires des *Annales de la Société d'Émulation des Vosges* possédés en doublon par la bmi d'Épinal à la Société d'Émulation des Vosges.

33 - Tarifs du Réseau de Lecture Publique 2025/2026

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver les tarifs du Réseau de Lecture Publique à compter du 1^{er} septembre 2025.

34 - Tarifs Cinévôge 2025/2026

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver les tarifs Cinévôge applicables à compter du 1^{er} septembre 2025.

35 - Tarifs des salles de spectacle

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver les tarifs des salles de spectacle applicables à compter du 1^{er} septembre 2025.

36 - Tarifs des dispositifs culturels itinérants

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver les tarifs des dispositifs culturels itinérants applicables à compter du 1^{er} septembre 2025.

37 - Tarifs des équipements sportifs

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver les tarifs 2025/2026 des équipements sportifs communautaire.

38 - Accès aux équipements et services sportifs et culturels de la Ville d'Épinal

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver, avec la Ville d'Épinal, l'avenant n°12 à la convention de partenariat permettant aux habitants de la Communauté d'Agglomération d'Épinal de bénéficier des tarifs réduits pour l'accès à différents équipements et services sportifs et culturels de la Ville d'Épinal fixant les conditions de la participation financière de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2025.

TOURISME

39 - Taxe de séjour

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver les nouveaux tarifs de la taxe de séjour qui s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2026.

EAU ET ASSAINISSEMENT

40 - Délégation de service public Eau et Assainissement

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la présentation du choix de l'offre pour la délégation de service public de l'eau potable et de l'assainissement du secteur Centre.

41 - Syndicat des Eaux de l'Euron Mortagne

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la demande de retrait de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, qui s'était substituée à la Commune de Damas aux Bois, du Syndicat des Eaux de l'Euron Mortagne.

42 - Gestion et préservation de la ressource en eau

Le Conseil Communautaire est appelé à permettre à la Communauté d'Agglomération d'Épinal de contribuer à la gestion et à la préservation de la ressource en eau.

COHESION SOCIALE ET PETITE ENFANCE

43 - Avenant à la convention cadre Réseau d'Écoles

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver l'avenant à la Convention Cadre Réseau d'Écoles pour une reconduction d'une durée de trois années scolaires (2025/2026, 2026/2027, 2027/2028) entre le Ministère de l'Éducation Nationale et la Communauté d'Agglomération d'Épinal.

44 - Avenant à la convention triennale Réseau d'Écoles

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la convention triennale relative au réseau d'écoles (secteur Bains les Bains) pour une durée de trois années scolaires (2025/2026, 2026/2027, 2027/2028) conclu entre le Ministère de l'Éducation Nationale et la Communauté d'Agglomération d'Épinal.

45 - Règlement EAJE

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la mise à jour du règlement de fonctionnement des structures d'accueil de la Petite Enfance relative à l'accroissement de capacité du Multi-Accueil « Premier Pas » de Golbey passant de 40 à 60 places à compter du 1^{er} septembre 2025.

46 - Avis de l'autorité organisatrice pour la création, extension ou cession d'établissement accueillant des enfants de moins de six ans

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver que Monsieur le Président, en qualité d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant sur un projet de création, d'extension ou de cession d'un établissement accueillant des enfants de moins de six ans, puisse rendre un avis favorable ou défavorable sur l'opportunité d'installation d'un établissement au regard des besoins du territoire.

47 - Questions diverses